

# Mouez SAINT-THONAN

Bloavez mad, yehed mad, joa ha prosperite, hag ar baradoz , e fin ho puhez  
(Bonne année, bonne santé, joie et prospérité et le paradis à la fin de votre vie)

N° 498  
Janvier 2017



## Contactez-nous

Mairie  
1 place des noyers  
29800 SAINT-THONAN  
☎ : 02.98.40.13.33 ☎ : 02.98.40.19.08  
✉ : mairie.saintthonan@wanadoo.fr  
Site Internet : [www.saint-thonan.fr](http://www.saint-thonan.fr)



## Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi  
8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h  
Samedi : 9 h-12 h

Fermée  
le mardi après-midi et le jeudi après-midi



## Les élus à votre écoute

### Le Maire

Marc Jezequel > samedi de 10 à 12 h  
et sur rendez-vous

### Les Adjointes et leurs fonctions

#### Equipements - bâtiments communaux

Eric Prigent > sur rendez-vous

#### Enfance - jeunesse - communication

Anne-Laure Cann > sur rendez-vous

#### Voirie - urbanisme - école

Patrick Gouriou > sur rendez-vous

#### Culture - sport - animation

Carole Guillerm > samedi de 9 h à 10 h

### La Conseillère déléguée

#### Embellissement - patrimoine - aînés

Janette Huon > lundi de 18 h à 19 h

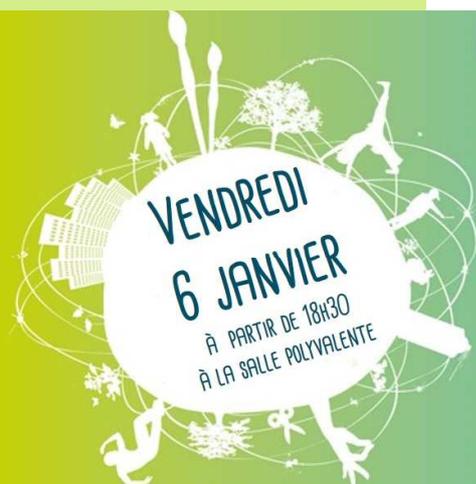
Le CCAS > sur rendez-vous

## Actualités Saint-Thonaises

2016, une année riche en projets, partage et en convivialité.



INVITATION



Marc Jézéquel, maire de Saint-Thonan,  
l'ensemble du conseil municipal  
et le personnel communal

seront heureux de vous présenter  
leurs vœux pour cette nouvelle année  
et de partager un moment de convivialité  
à l'occasion de la

Cérémonie des Vœux 2017

## Urbanisme

### Permis de construire

#### Demandés :

Yannick LE GOFF et Corinne HASCOET, construction d'une maison d'habitation, 10 kersaos.

Mickaël et Fanny GRALL, extension d'une maison d'habitation, 535 rue de pen ar quinquis.

#### Accordés :

Grégory PAVY, construction d'une maison d'habitation, 23 per nevez.

Julien CASTEL et Vanessa CONGAR, extension d'une maison d'habitation, 11 hameau du pontic.

Adrien LE MAÎTRE et Vanessa JAOUEN, construction d'une maison d'habitation, kerjégu.

### Permis d'aménager

#### Accordé :

Pascal TINARD, aménagement d'un lotissement de 3 lots, « la closerie », streat goz.

### Déclaration préalable

#### Accordée :

Bertrand GENEVOIS, construction d'un abri de jardin, kerjégu.

## Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.



Directeur de publication : Marc Jezequel.  
Ont collaboré à ce numéro : Anne-Laure Cann,  
Anne Marie Directeur et Fanny Le Bec.  
Impression : mairie de Saint-Thonan.

## Informations communales

### Recensement de la population

Le recensement est organisé cette année sur la commune de Saint-Thonan. L'enquête se déroulera **du 19 janvier au 18 février 2017**.

3 agents recenseurs ont été recrutés pour passer dans chaque foyer, au cours de cette période.

Ils vous donneront tous les renseignements pour remplir les documents via Internet ou sur papier.



### Divagation des chiens

La Mairie est saisie de plaintes fréquentes concernant des chiens. Il est rappelé à tous les propriétaires qu'ils doivent tenir leurs animaux à l'attache et qu'en tout état de cause, ils sont responsables des dégâts qu'ils peuvent occasionner.

### Ramassage des containers

Pour des questions de sécurité, merci de ramasser votre container après le passage du service environnement.

### Ecole Sainte-Anne

La directrice, Karine QUEMENER, se tient dès à présent à la disposition des parents qui souhaitent inscrire leurs enfants pour la rentrée 2017-2018, en maternelle ou primaire. Merci de vous munir du livret de famille et du carnet de santé. Prenez rendez-vous au 02 98 40 13 66 ou [☎ : ste-anne.st-thonan@orange.fr](mailto:ste-anne.st-thonan@orange.fr).

## Informations intercommunales

### MFR Saint-Renan

La Maison Familiale de Saint-Renan, 4 route du Mengleuz organise le samedi 4 février 2017, de 9 à 17 h, une journée « portes ouvertes » afin de présenter ses différentes filières de formation par alternance : (50 % du temps en entreprise et 50 % du temps à la Maison Familiale)

- 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> d'orientation avec des stages multi-professionnels,
- CAP « Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural » 2 ans (stages dans les secteurs des services à la personne et vente-accueil),
- Bac Pro « Services aux Personnes et aux Territoires » 3 ans (stages dans les secteurs des services de santé, social et animation des territoires).
- Préparation aux concours paramédicaux et sociaux : aide-soignant, auxiliaire de puériculture, infirmier, moniteur éducateur, éducateur spécialisé, éducateur jeunes enfants, assistant de service social et AES. Renseignements et informations ☎ 02 98 84 21 58 -

☎ : [mfr.st-renan@mfr.asso.fr](mailto:mfr.st-renan@mfr.asso.fr) – sur notre site : [www.mfr-strenan.com](http://www.mfr-strenan.com)

### Maison de la consommation et de l'environnement

Découvrez 3 articles en lien avec les thématiques sur lesquelles la Maison de la consommation et de l'environnement et ses associations travaillent (santé-environnement, jardinage au naturel, alimentation, information du consommateur...). Ils ont pour thèmes :

- invitation à participer à Bienvenue dans mon jardin 2017.
- l'intoxication au monoxyde de carbone.
- réflexes conso et réflexes alimentaires .

Pour consulter ses articles, rendez-vous sur [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org).

## Enfance—Jeunesse

### Comment s'inscrire

Pour les activités de la maison de l'enfance, il faut s'inscrire au minimum une semaine avant la date retenue.

**Portail famille : <http://saint-thonan.portail-defi.net>**

☎ 02 98 01 14 98 / 06 07 73 23 15, ✉ : maison.enfance@saint-thonan.fr.

### ALSH

#### A la manière de Slinkachu, artiste photographe.

4/01 : Commencement du projet « statue Photo »

11/01 : Création des figurines, « brain box » géant

18/01 : Créations des décors, « in the dark »

25/01 : Réalisation des photos

1/02 : Encadrement des photos et exposition



### Animation jeunesse

Tu as entre 11 et 17 ans, viens à « l'espace jeunes », rendez-vous devant la mairie à 18 h, les :

14/01 : laser game et pizza.

28/01 : collage serviette.

☎ 02 98 01 14 98 / 06 07 73 23 15, ✉ : maison.enfance@saint-thonan.fr.

### Relais Parents Assistantes Maternelles



Les permanences auront lieu les jeudis 5 et 19 janvier à la maison de l'enfance. Le RPAM se déplace à la demande sur rendez-vous.

☎ 02 98 43 63 97— ✉ : rpam.interco@donbosco.asso.fr

### Vie associative

### Génération mouvement Saint-Nicolas

L'Assemblée Générale de l'association se tiendra **le jeudi 12 janvier à 10 h** à la salle polyvalente.

#### Au programme :

- inscription(s) et cotisation(s) (17 €) pour l'année 2017,
- bilan(s) des activités et financier,
- renouvellement du tiers sortant au conseil d'administration,
- présentation du programme des activités pour 2017.

L'AG sera suivie d'un repas « au Valentin » (**inscriptions pour le 7 janvier**) auprès des membres du bureau.

Venez nous rejoindre ! Il n'y a pas d'âge minimum. Les différentes activités (repas et voyage), l'informatique, la marche et les jeux (pétanque, dominos, belote, scrabble sur place et en interclubs Bas Elorn).

### Vie paroissiale

Messe du mois de Janvier 2017 :

- le 1er janvier à 10 h 30 à Saint-Divy,
- le 15 janvier à 10 h 30 à Saint-Divy.
- le 29 janvier sera une ADAL (Assemblée Dominicale Animée par des Laïcs).

*Bonne et heureuse année à tous,  
que 2017 vous apporte bonheur, douceur et sérénité.*

## Etat Civil

### Naissances :

Arthur, Francis, Jean-Paul PLESSE, le 3 décembre à Brest, 14 kichen ar rouer.

Tom CORRIGOU, le 11 décembre à Brest, 23 hameau du pontic.

Yanis PLOUGASTEL, le 16 décembre à Landerneau, 8 creach coadic.

### Services de santé

#### Docteur COLINAS



☎ 02 98 40 16 70  
89 rue de Kérilis.

Consultations sur rendez-vous tous les jours de 8 h à 20 h, **fermé** le mercredi après-midi, le samedi après-midi (médecin de garde sur le répondeur).



#### Cabinet kiné Martine SIMON- POCHARD & Cécile DE TADDEO

☎ 02 98 36 23 92  
80 rue de l'église.  
Ouvert du lundi au vendredi,  
de 9 h à 19 h, sur rendez-vous.



#### Cabinet infirmier DESPAS- TREGUIER :

☎ 09 83 29 39 08  
2 place des noyers.  
Soins à domicile et au cabinet  
7 j/7 j sur rendez-vous. Prise de  
sang, pansements, injections,  
soins d'hygiène...

### Pharmacies



Composer le 3237, pour connaître la pharmacie de garde.

## Dates à retenir

- ★ 3 et 4 mars : représentations théâtre.
- ★ 5 mars : concert « les gabiers du drellac'h » (chants de marins) organisé par le cyclo club de Saint-Thonan.
- ★ 19 mars : repas africain.

## Actualités associations :

Voir informations sur les sites :  
[www.courir-a-st-thonan.fr](http://www.courir-a-st-thonan.fr)  
[cycloclubssaintthonan.jimdo.com](http://cycloclubssaintthonan.jimdo.com)  
[www.jsst.fr](http://www.jsst.fr)  
[www.facebook.com/sainthonik/](http://www.facebook.com/sainthonik/)

## Divers

- ★ Jeune fille vous propose de faire du ménage et/ou du baby sitting ainsi que de l'aide aux devoirs.

☎ 06 46 77 21 13 ou 02 9082 62 80.

- ★ Personne avec expérience cherche heures de repassage rémunérées par chèque emploi service.

☎ 02 98 40 17 43.

- ★ RELAIS TRAVAIL est une association intermédiaire de lutte contre l'exclusion.



Les services proposés par l'association :  
-Travaux de jardin (tonde, taille de haie)  
-Ménage, repassage

- Réparations simples
  - Manutention
  - Peinture, tapisserie
  - Nettoyage de sépultures
  - Réfection de volets, barrières
  - Garde d'enfants (+ de 3 ans)
- Permanence du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h 15. 1 Bis rue Gaston de L'hôpital 29800 LANDERNEAU

**Saint-Thonan** Organisé par l'APEL de l'Ecole Sainte-Anne

**Dimanche 29 janvier**

**Kig Ha Farz**  
A partir de 11h30  
Salle Polyvalente

Menu ENFANTS - 4 € (- de 5 ans : gratuit)  
Un jus de fruit  
Kig Ha Farz / Jambon - Frites  
Dessert

Menu ADULTES - 12,50 €    Menu de substitution - 6 €  
Kir  
Soupe de légumes    Soupe de légumes  
Kig Ha Farz / Jarret - Frites    Jambon - Frites  
Dessert    Dessert  
Café    Café

**Coupon de réservation à retourner à l'école pour le 11/01.**

Comité d'animation des Quatre Clochers

**Téléthon**

Le comité d'animation des quatre clochers vous remercie pour votre participation, grâce à vous, un chèque de 5 500 € a pu être remis à l'AFM. L'année prochaine, Saint-Divy sera la commune marraine et ce sera les 20 ans du comité.

## Les Amis de la Bibliothèque

**Horaires d'ouverture** : mardi de 16 h 30 à 18 h, mercredi de 10 h 30 à 12 h, jeudi de 18 h à 19 h, samedi de 10 h 30 à 12 h.

**Portail de la bibliothèque** : tous les livres y sont répertoriés : <http://www.bibliotheque-saint-thonan.fr>

### Renouvellement de la cotisation :

Pour les anciens abonnés, c'est en janvier que se renouvelle la cotisation, elle est toujours de 13 €.

**Accueil des bébés lecteurs** : le jeudi 5 janvier de 10 h 15 à 10 h 45.

### Ressources numériques en ligne :

Avec votre abonnement, accédez gratuitement aux ressources numériques en ligne de la bibliothèque du Finistère (lecture de magazines, musique, livres et jeux pour enfants, tout apprendre, leçons de code et examen blanc pour les ados...) sur votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone.

Demandez votre code d'accès à la bibliothèque. Dès janvier, sous la forme d'ateliers, il vous sera proposé de l'aide pour faciliter la navigation.

### KAFE FOTO

Le groupe KAFE FOTO vous propose sa nouvelle exposition photos dans les locaux de la bibliothèque sur le thème de l'eau.

Un vernissage aura lieu le samedi 15 janvier à partir de 11 h.



## Vie économique



La pâtisserie Stephan ouvre son magasin d'usine, ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 18 h. Venez découvrir les kouigni (kouign Amann individuel fourré avec différents parfums), quatres-quarts, crêpes et autres produits locaux. Retrouvez-nous sur notre site internet et sur notre Facebook. [www.stephan-patisserie.fr](http://www.stephan-patisserie.fr). ☎ 02 98 20 22 88, ZA de Croas ar Neizic.

En fonction de l'espace disponible, la mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles. Les annonces pour le bulletin du mois de février 2017 sont à déposer en mairie ou par courriel pour le **15 janvier 2017**.